

► Termes de référence : Elaboration du Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI) de l'UGTT

1. Introduction

L'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) a toujours joué un rôle central dans la promotion des droits des travailleurs et le développement socio-économique en Tunisie. Dans le cadre de sa quête continue pour renforcer son impact et sa capacité à répondre aux besoins changeants de ses membres, l'UGTT exprime le besoin pressant de définir un Schéma Directeur Système d'Information (SI) pour la période 2024-2026. Cette initiative s'inscrit dans la vision stratégique de l'UGTT visant à moderniser ses processus internes, améliorer la communication avec ses adhérents et partenaires, et garantir une gestion efficace de ses ressources.

L'élaboration du Schéma Directeur SI devra répondre aux objectifs suivants :

- Planifier l'évolution du système d'information de l'UGTT pour les trois prochaines années ;
- Aligner le système d'information cible sur les stratégies et les orientations de l'UGTT;
- Fournir un socle pour la transformation digitale de l'UGTT ;
- Rationaliser les investissements et les moyens alloués à l'IT.

2. Périmètre de l'étude

L'UGTT lance une consultation en vue de bénéficier de l'expertise technique d'un cabinet ou de consultants pour l'élaboration d'un Schéma Directeur du Système d'Information (SDSI).

Le Schéma Directeur devra nécessairement prendre en compte les orientations stratégiques de l'UGTT et les intégrer dans les choix relatifs au SI. Elle couvre l'ensemble des activités de l'UGTT.

Implantée pour l'essentiel dans le secteur public, l'UGTT regroupe 24 unions régionales, 43 fédérations sectorielles et 8953 syndicats de base.

L'UGTT est affiliée à la Confédération internationale des syndicats libres puis, dès novembre 2006, à la Confédération syndicale internationale.

Le schéma directeur SI devra couvrir les domaines suivants :

- **L'ensemble des métiers et les domaines fonctionnels de l'UGTT**, englobant les fonctions métier, les fonctions support (Finances, RH, Achats, Moyens Généraux, Achats, etc.) et les fonctions de pilotage (Tableaux de Bord, Reportings...). Ces fonctions couvrent notamment :
 - **Les services aux usagers** : ils englobent les services destinés aux usagers tels que les adhésions à l'UGTT
 - **Les fonctions métier** : il s'agit des fonctions métier des différents départements (Information communication et publication, fonction publique, Secteur privé, Etudes et recherches, etc.)
 - **Les fonctions de support et de pilotage** : il s'agit des fonctions permettant de fournir un support aux activités de l'UGTT, telles que la gestion des Ressources Humaines, la gestion des moyens généraux, la production des tableaux de bord et reportings, la gestion des affaires juridiques, etc.
- **Les services offerts aux utilisateurs finaux** : englobant la bureautique, l'accès à Internet, la mobilité (accès distants, messagerie, etc...).
- **L'infrastructure SI** :
 - Le Datacenter : englobant le Hardware et le Software. Indiquer les forces et les faiblesses du Data Center de l'UGTT, proposer des scénarios d'évolution afin de respecter les standards du marché en termes de capacité de stockage, disponibilité des services, sécurité logique et physique, etc. Cette analyse devra prendre en compte également les nouvelles tendances et opportunités en termes d'hébergement des infrastructures SI
 - Le Réseau : donner une topologie du réseau IT de l'UGTT évolutive, extensible et sécurisée.

Pour chacun des 3 domaines cités ci-dessus, le prestataire devra :

- ▶ Comprendre les orientations stratégiques de l'UGTT et les besoins du métier pour les intégrer dans la stratégie du SDSI ;
- ▶ Effectuer un diagnostic de l'existant :
 - Dresser un état des lieux ;
 - Recenser et analyser les besoins futurs des collaborateurs en termes d'applications et de solutions.
- ▶ Identifier et évaluer des scénarios d'évolution et définir la cible, en s'inspirant d'un Benchmark des SI d'institutions similaires à l'UGTT
- ▶ Définir la feuille de route SI ;
 - Planifier et prioriser les projets identifiés ;
 - Détailler les budgets.

3. Qualifications du prestataire

La présente consultation s'adresse aux sociétés de conseil et aux consultants (individuels ou sous forme de consortium) dont les qualifications sont décrites ci-après.

Le prestataire sélectionné doit avoir au moins **5 références récentes** (courant les 5 dernières années, à compter de la date de réception des offres) dans des missions similaires, dont au moins 3 références similaires avec des institutions publiques.

Par projet similaire, il est entendu une mission d'élaboration de schéma directeur, de mise à jour de Feuille de route SI ou de définition de plan de transformation ou de refonte SI.

Toutes les références devraient être justifiées par un contrat ou une attestation de satisfaction ou tout autre document équivalent.

Le prestataire responsable de l'exécution de la mission d'élaboration du schéma directeur de l'UGTT, doit satisfaire aux critères suivants :

Chef de projet

| Critères | Exigences minimales |
|--|--|
| Diplôme universitaire | Diplôme d'ingénieur ou Master min Bac +5 |
| Nombre d'année d'expérience | >= 8 ans |
| Nombre de références similaires (Feuille de route SI, Schéma Directeur SI, refonte SI, pilotage projet SI) | 3 |
| Formation / Certification en gestion de projets | Prince2 ou PMP ou équivalent |

Expert Transformation SI et Digital

| Critères | Exigences minimales |
|--|--|
| Diplôme universitaire | Diplôme d'ingénieur ou Master min Bac +5 |
| Nombre d'année d'expérience | >= 8 ans |
| Nombre de références en élaboration de schéma directeur SI | 2 |

Expert Infrastructure et sécurité SI

| Critères | Exigences minimales |
|--|--|
| Diplôme universitaire | Diplôme d'ingénieur ou Master min Bac +5 |
| Nombre d'année d'expérience | >= 8 ans |
| Nombre de références dans le domaine de l'infrastructures et de la sécurité SI | 2 |
| Nombre de références en élaboration de schéma directeur SI | 2 |

Pour chaque profil, des justificatifs seront demandés : diplômes et certifications, attestations de référence, etc.

L'éventuelle sous-traitance doit être déclarée clairement dans l'offre et ne doit pas dépasser 20% du nombre des Homme/Jour (H/J) proposés. Le chef de projet devra faire partie de l'équipe permanente du soumissionnaire. Tout changement de sous-traitant doit faire l'objet d'approbation préalable de la part de l'OIT. Ceci ne relèvera pas le Titulaire de toute responsabilité ou de toute obligation lui incombant en vertu du contrat. Le Titulaire demeure le premier et le dernier responsable vis à vis de l'OIT et du l'UGTT.

4. Livrables

Le soumissionnaire est tenu de fournir, dans le cadre de la mission attendue 3 livrables :

- ▶ **Livrable 1 : Analyse de l'existant.** Ce document comprendra :
 - Une description et analyse de l'architecture actuelle des SI de l'UGTT ;
 - Une description et analyse de l'infrastructure SI de l'UGTT ;
 - Une identification de la couverture du SI ;
 - Une description des principaux enjeux et besoins métiers de l'UGTT ;

- ▶ **Livrable 2 : Définition de la Cible SI.** Ce document comprendra :
 - Benchmark des SI d'institutions similaires à l'UGTT
 - Une analyse des différents scénarios d'évolution identifiés pour tous les domaines spécifiés dans la portée de la mission, ainsi que pour tout autre domaine pertinent que le soumissionnaire identifiera lors de la mission ;
 - Une proposition d'une architecture SI cible
 - Une proposition de SI cible pour les différents domaines identifiés ;
 - Une proposition de cible pour l'infrastructure : datacenter, réseau, serveurs, sécurité, monitoring, etc... ;

- ▶ **Livrable 3 : Feuille de route SI.** Ce document comprendra :
 - Une proposition de séquençement de projets permettant d'atteindre les objectifs et propositions fixés ;
 - Une estimation du budget et de la durée de chaque projet à entreprendre.

5. Modalité d'exécution et dossier de candidature

Les prestations demandées sont estimées à un maximum de 60 H/J.

Dans le cas des candidatures de consultants individuels ou sous forme d'un consortium de consultants, les experts seront rémunérés selon la grille des Nations Unies pour les consultants nationaux et, le cas échéant, au prorata du nombre d'H/J relatif à leur mission.

La durée de la mission est estimée à 20 semaines.

Le dossier de candidature doit comprendre :

Une offre technique :

- ▶ Une présentation du cabinet/des consultants et son/leur expérience en matière d'élaboration de schéma directeurs SI et de plans de transformation SI au sein d'institutions publiques en particulier (CVs, expériences professionnelle, références, ...)
- ▶ Une note méthodologique comprenant :
 - Une démarche détaillée de réalisation de la mission ;
 - Le détail des charges de réalisation par phase et par intervenant ;
 - La liste des livrables par phase.
- ▶ Un planning détaillé de réalisation s'étalant sur 20 semaines maximum ;

Une offre financière (en cas de cabinet) :

- ▶ Une proposition financière HT qui indiquera avec précision le nombre d'H/Jr de chaque expert pour les différents volets de la mission, le budget détaillé par activité, en indiquant le budget relatif aux frais de déplacements et de bouche pour les experts et, enfin, les frais de gestion (qui ne devront pas dépasser 5% du montant total HT).

Les demandes de clarification doivent être envoyées à : tunisachat@ilo.org

Les prestataires intéressés devront soumettre leur dossier de candidature, en format électronique avec en objet « OIT -Digitalisation UGTT », aux adresses suivantes : tunisachat@ilo.org au plus tard le 23/02/2024 avant 23h59, dernier délai de réception des offres.

6. Grille d'évaluation

| Note max | | 100 pts |
|--------------------------------------|---|---------------|
| Qualifications | | 80 pts |
| Qualification des consultants | <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme universitaire : Diplôme d'ingénieur ou Master min BAC + 5 • Nombre d'années d'expérience • Nombre de références similaires (Feuille de route SI, Schéma Directeur SI, refonte SI, pilotage projet SI) | 80 pts |
| Méthodologie | | 20 pts |
| Note méthodologique | <ul style="list-style-type: none"> • Etapes d'intervention clairement définies et présentées • Sous activités entreprises lors de chaque étape, claires et suffisamment détaillées • Enchaînement des différentes étapes clair et logique | 10 pts |
| Chronogramme | <ul style="list-style-type: none"> • Planning et calendrier d'intervention clair et logique | 10 pts |

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.